



## Réunion commune des CTPL et CTPD des Hautes Pyrénées

du 30 juin 2009

A la demande des organisations syndicales de notre département, un Comité Technique Paritaire Départemental s'est tenue afin de faire le point sur la fusion dans notre département, afin d'aborder l'avenir des structures de la DGFIP d'une part et d'autre part, pour présenter l'enquête engagée par les OS sur la qualité de vie au sein des services et les attentes des personnels.

Ce CTPD extraordinaire nous a confirmé l'embarras dans lequel se trouvent nos deux directions pour mettre en place, notamment, les Services des Impôts des Particuliers (SIP).

En terme d'emplois, un seuil critique a été atteint dans notre département. Malgré les explications et gesticulations, la mise en place et l'organisation des SIP, dans un contexte de suppressions d'emplois, rend l'exercice difficile. C'est d'autant plus vrai, qu'au Trésor, tout a été fait pour minimiser la mission de recouvrement à travers les chiffres de l'ORE ( Outil de Répartitions des Effectifs).

A l'heure actuelle, les transferts d'emploi constituent un point d'achoppement entre les deux directions.

1<sup>er</sup> SIP Tarbes : 10 emplois, 2<sup>ième</sup> SIP Lannemezan : 1emploi, 3<sup>ième</sup> SIP Lourdes : 2 emplois

Quant à leurs modes de fonctionnement, ils ne sont toujours pas définis d'ici la direction. 3 groupes de travail devront y réfléchir, à partir d'un protocole national déjà préétabli.

Pour la CGT, il ne suffira pas de faire appel aux bonnes volontés des agents pour maintenir un service public de qualité. Le transfert de la mission recouvrement avec 1 à 2 agents aboutira de fait à fragiliser cette mission et à rendre les conditions de travail plus difficiles.

Concernant la restructuration du réseau, la fermeture des « petits postes » comptables n'est pas à l'ordre du jour d'ici la Direction, « *même s'il existe des opportunités* » toujours selon la Direction.

La Cgt a demandé des précisions sur le sujet que le TPG a refusé de donner. Bel exemple de transparence et de dialogue social.

Pour la CGT, il n'a jamais été question de se satisfaire de l'existant. Il est en effet urgent d'avoir un réel débat sur les effectifs et les structures avec les personnels les associations d'usagers et les élus locaux afin que soient prises en compte les préoccupations en matière d'aménagement du territoire.

Pour la CGT, seule la forte mobilisation des agents permettra de combattre la casse de nos missions et permettra d'avancer sur des aspirations légitimes.

- Arrêts des suppressions d'emploi pour rendre un service public de qualité .
- Des conditions de travail convenables pour exercer pleinement nos missions.
- Une reconnaissance des qualifications à travers une revalorisation des salaires et non pas une prime au mérite (Prime de Fonction et de Résultat).
- Un projet d'une administration fiscale et financière avec des missions renforcées, aux services de l'ensemble des usagers.
- Un renforcement du statut et le retrait de la loi de mobilité et de parcours professionnel